Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2026 : Amérique du Nord, juin 2026

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Sous-épreuve d'histoire-géographie

Exercice 1 – Les espaces productifs industriels français et la mondialisation

Question 1. Une cause du déclin des anciens espaces industriels est « la désindustrialisation et la concurrence mondiale » (première phrase du document 1). On accepte aussi la disparition progressive de la sidérurgie en Lorraine, citée comme exemple. Il suffit de relever une seule cause, avec les mots du texte.

Question 2. Les nouvelles localisations industrielles se font dans deux types d'espaces : les littoraux (avec les grandes zones industrialo-portuaires, comme Dunkerque) et les espaces frontaliers (comme la zone de Valenciennes, près de la Belgique). Chaque réponse est tirée du texte : « l'industrie se déplace vers les littoraux », « les espaces frontaliers accueillent des usines ».

Question 3. Deux raisons expliquent l'implantation de Toyota à Valenciennes, à lire sur la carte : la situation frontalière et proche de grandes métropoles européennes (Lille, Bruxelles, Paris, Londres, Amsterdam), donc proche de nombreux consommateurs ; et la présence d'axes majeurs de transport terrestre (Paris, Lille, Bruxelles) qui permettent d'acheminer les pièces et de distribuer les voitures dans toute l'Europe. On peut aussi citer la proximité du siège de Toyota France (Vaucresson) et du centre de pièces détachées du Pouzin.

Question 4. Justifier : la connexion au monde est un atout. Modèle de réponse : l'usine Toyota de Valenciennes est située sur des axes de transport majeurs et près des grandes métropoles ; elle est devenue le centre européen de construction de la Yaris, distribuée « sur tout le continent européen ». La connexion à la mondialisation attire donc des investissements étrangers, crée des emplois (130 000 emplois industriels créés depuis 2017) et ouvre de grands marchés aux productions du territoire.

Question 5. Modèle de réponse : les espaces productifs industriels français se transforment sous l'effet de la mondialisation. D'un côté, les anciennes régions industrielles, comme la Lorraine, subissent la désindustrialisation et la concurrence mondiale : la sidérurgie y disparaît. De l'autre, l'industrie se recompose et se déplace vers de nouveaux espaces : les littoraux avec les zones industrialo-portuaires comme Dunkerque, et les espaces frontaliers comme Valenciennes, où une entreprise étrangère (Toyota) installe une usine qui s'intègre aux échanges européens et mondiaux. Certains territoires sont donc déclassés, d'autres, mieux connectés, y gagnent une place.

Exercice 2 – Le monde depuis 1945 : la construction européenne

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : un plan en étapes (naissance, approfondissement, élargissements), des dates exactes, les objectifs politiques (paix, réconciliation) et économiques (marché commun, puissance), et une conclusion qui ouvre sur l'Europe actuelle.

Texte modèle.

En 1945, l'Europe est dévastée par la Seconde Guerre mondiale et divisée en deux blocs par la guerre froide. Face à ce constat, plusieurs pays d'Europe de l'Ouest décident de se rapprocher. On peut se demander quelles sont les étapes et les objectifs de la construction européenne depuis 1945.

La construction européenne commence dans l'immédiat après-guerre avec un objectif de paix. Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman, inspiré par Jean Monnet, propose de placer en commun la production de charbon et d'acier, matières premières de la guerre, pour rendre toute nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne impossible : c'est la réconciliation franco-allemande. La CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) est créée en 1951 par six pays : la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Le 25 mars 1957, les mêmes six pays signent les traités de Rome qui créent la Communauté économique européenne (CEE) et Euratom. L'objectif est de construire un marché commun, c'est-à-dire un espace où les marchandises, les personnes, les services et les capitaux circulent librement. Les droits de douane entre les Six disparaissent en 1968, et une politique agricole commune (PAC) est mise en place en 1962 pour garantir l'autosuffisance alimentaire.

La Communauté s'élargit ensuite progressivement. En 1973, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark entrent dans la CEE ; la Grèce les rejoint en 1981, l'Espagne et le Portugal en 1986. Les États approfondissent aussi leur union : l'Acte unique de 1986 prépare le grand marché de 1993, et les accords de Schengen (1985, appliqués en 1995) suppriment les contrôles aux frontières entre les pays signataires. Le traité de Maastricht, signé en 1992, crée l'Union européenne : il instaure la citoyenneté européenne, qui permet par exemple de voter aux élections européennes et municipales dans son pays de résidence, et prévoit une monnaie unique. L'euro entre en vigueur en 1999 pour les paiements et les pièces et billets circulent en 2002.

La chute du mur de Berlin en 1989 et la fin de la guerre froide permettent un nouvel élargissement vers l'Est. En 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède adhèrent. En 2004, dix nouveaux pays, dont plusieurs anciens pays communistes (Pologne, Hongrie, République tchèque…), entrent dans l'Union, puis la Bulgarie et la Roumanie en 2007 et la Croatie en 2013. L'Union européenne compte aujourd'hui 27 membres depuis la sortie du Royaume-Uni (Brexit) en 2020.

Les objectifs ont donc évolué : à l'origine, assurer la paix et la réconciliation en Europe et reconstruire les économies ; ensuite, créer une puissance économique capable de peser face aux États-Unis et à l'URSS ; enfin, unir les peuples autour de valeurs communes (démocratie, droits de l'homme, État de droit). La construction européenne reste inachevée : elle suscite des débats sur la place des États et les pouvoirs de l'Union, mais elle a garanti plus de soixante-dix

ans de paix entre ses membres.

2 – Repères historiques (annexe)

Question 1. Traité de Rome : 1957 (25 mars). Fin de la Seconde Guerre mondiale : 1945 (8 mai en Europe, 2 septembre 1945 pour l'Asie). Guerre froide : 1947-1991 (de la doctrine Truman à la disparition de l'URSS ; on accepte aussi 1947-1989 ou 1945-1991 selon le cours).

Question 2. Sur la frise graduée de 1940 à 2000 : un figuré ponctuel (croix, point ou flèche) à 1957 pour le traité de Rome ; un autre figuré ponctuel, différent, à 1945 pour la fin de la guerre ; un figuré linéaire ou une bande colorée de 1947 à 1991 pour la guerre froide. Penser à faire une légende ou à écrire le nom à côté de chaque figuré.

Question 3. L'évènement de 1989 est la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989), qui annonce la réunification allemande (3 octobre 1990) et la fin de la division de l'Europe.

Sous-épreuve d'enseignement moral et civique

Situation pratique : la commémoration du 11 novembre

Question 1. Le 11 novembre, la République commémore à la fois l'armistice de 1918, « la victoire et la paix », et rend hommage à tous les « morts pour la France », civils ou militaires, d'hier et d'aujourd'hui (loi du 28 février 2012).

Question 2. Les acteurs impliqués sont la commune de Carvin (la mairie, qui organise et invite) et les habitants, notamment les enfants et les jeunes (une jeune fille porte le drapeau et un bleuet sur l'affiche). On accepte aussi les anciens combattants, les élus ou les associations, s'ils sont justifiés.

Question 3. Valeur choisie : la fraternité. Le 11 novembre, les citoyens se rassemblent pour rendre hommage à ceux qui sont morts pour le pays et pour soutenir leurs familles ; le « verre de l'amitié » de l'affiche montre ce lien entre habitants. On peut aussi choisir la liberté (les soldats sont morts pour défendre la liberté de la France) en le justifiant.

Question 4. La commémoration contribue à la cohésion nationale parce qu'elle réunit tous les citoyens, quels que soient leur âge ou leur origine, autour d'une mémoire commune, du drapeau tricolore et du monument aux morts. Elle rappelle que la nation s'est construite dans l'épreuve et transmet cette histoire aux jeunes générations, ce qui renforce le sentiment d'appartenir à la même communauté.

Question 5. Modèle de réponse : notre collège organise une cérémonie pour le 11 novembre. Les élèves de 3ème préparent une exposition sur les poilus de notre commune, d'après les noms inscrits sur le monument aux morts, et lisent des lettres de soldats. Les délégués déposent une gerbe et distribuent des bleuets de France au profit des anciens combattants et des victimes de guerre. Nous organisons cette action parce qu'il est important de se souvenir : ces hommes et ces femmes sont morts pour défendre la liberté et la paix dont nous profitons. Se souvenir, c'est aussi refuser la guerre et la haine, apprendre à vivre ensemble et montrer que notre génération, comme les adultes, est attachée aux valeurs de la République.

Conseils pour le jour J

- Pour les réponses courtes, recopiez les mots du document sans les paraphraser : c'est ce qu'attend le correcteur.
- Pour le développement construit, faites un plan chronologique et placez des dates exactes (1950, 1951, 1957, 1992, 2002...) pour montrer vos connaissances.
- Utilisez les mots de la liste fournie (CEE, marché commun, réconciliation franco-allemande...) et soulignez-les dans votre brouillon pour n'en oublier aucun.
- Sur la frise, tracez des figurés différents pour une date et pour une période, et ajoutez une légende.
- En EMC, citez la valeur de la République choisie et justifiez-la avec un élément précis des documents.